Mairie de Colayrac-Saint Cirq

FICHE D'INSCRIPTION (année 2023/2024)

*(Réservée aux **enfants scolarisés à Colayrac-Saint Cirq**)*

-ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT-

Mercredis et vacances scolaires

Identité de l'enfant

Réservation obligatoire cf: règlement intérieur ALSH

Nom:…… Prénom: ……

Né(e) le: …… Sexe: ☐ **M** ☐ **F**

À : …… N° Département: …… Pays de naissance: ……

Adresse: ……

Commune: …… Code postal: ……

Mon enfant fréquentera l'accueil de loisirs:

☐ **Les mercredis**

☐ **Les petites vacances** (Toussaint, Noël, hiver, printemps)

☐

Mon enfant fréquentera la cantine:

☐ **NON**

☐ **OUI**

☐ Journée avec repas et goûter

☐ 1/2 Journée avec repas

☐ 1/2 Journée sans repas

Une fiche de réservation, pour les mercredis, vous sera adressée avant chaque période de vacances scolaires.

Réservation des menus: ☐ Normal ☐ Sans viande

→ La réservation des jours de fréquentation de l'accueil de loisirs **sera ferme**.

→ Des modifications seront exceptionnellement possibles avec un **préavis de 7 jours** sur demande adressée, uniquement par mail,: alsh-colayrac@orange.fr ***(uniquement pour les mercredis)***

→ En **cas d'absence** les journées seront systématiquement facturées sauf si l'absence est liée à un motif

HORAIRES ALSH DES PÔLES 3/6 ET 7/13 ANS (MERCREDIS ET VACANCES)

Prestations	Arrivée	Départ
Matin sans repas	*De 7h30 à 9h00*	*12h00*
Matin avec repas		*De 13h00 à 14h00*
Après-midi avec goûter	*De 13h00 à 14h00*	*De 16h30 à 18h30*
Journée complète repas et goûter	*De 7h30 à 9h00*	

Rappel:

- *Les horaires indiqués ci-dessus devront être respectés impérativement, pour le bien-être de vos enfants et pour l'organisation des animateurs.*
- *Les animations débuteront à 9h00 et à 14h00 précises.*

ENCADREMENT ET HORAIRES ALSH

Chef de service Responsable ALSH **Eric NOVOA**	Directrice adjointe Pôle 3/6 ans **Séverine CAVALIÉ**	Directrice adjointe Pôle 7/13 ans et ados **Laurie NERIA**

ANIMATEURS PERMANENTS ET SAISONNIERS

SORTIES DES ENFANTS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

→ **Enfants d'âge maternel et du niveau CP**

Ils ne seront pas autorisés à sortir seuls.

→ **Enfants d'âge primaire des niveaux: CE1 - CE2 - CM1 - CM2**

☐ ***J'autorise*** *mon enfant à partir seul de la garderie périscolaire.*

☐ ***Je n'autorise pas*** *mon enfant à partir seul de la garderie périscolaire.*

Merci de mentionner ci-dessous, les personnes autorisées à venir chercher votre enfant et/ou à contacter en cas d'urgence.

Nom - Prénom	Lien de parenté	N° de téléphone

DROITS À L'IMAGE

Dans le cadre des activités, les équipes d'animation sont amenées prendre les enfants en photo et/ou réaliser des vidéos.

☐ ***J'autorise***

☐ ***Je n'autorise pas***

La prise de photos et/ou de vidéos de mon enfant et leur diffusion.

ENGAGEMENT DU RESPECT DES RÈGLEMENTS

Soussigné(e),

Mme .....,

M. ……..,

reconnait avoir pris connaissance du RÈGLEMENT INTÉRIEUR « l'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT - Mercredis et vacances scolaires » pour l'année 2023/2024 et m'engage à le respecter.

Le: …….

Le ou les représentants légaux de l'enfant

Signature Signature